

Monsieur Emmanuel Macron  
Ministre  
Ministère de l'économie, de l'industrie et du  
numérique  
Teledoc 151  
139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Villefontaine, le **28 JAN. 2015**

Réf : JH/ST/188

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur l'évolution du service public postal en Isère.

Des habitants et élus locaux, mobilisés au sein d'un collectif départemental, évoquent une dégradation du service, notamment la remise en cause de l'ouverture des petits et moyens bureaux le samedi matin, jour privilégié par les personnes qui travaillent.

Ils dénoncent aussi le non-respect des horaires d'ouverture ainsi que des fermetures ponctuelles, dues à l'insuffisance des effectifs de postiers. En conséquence, des bureaux ouvriraient en moyenne moins de 12 heures par semaine, minimum pourtant requis par l'article 7 du contrat de présence postale territoriale 2014-2016 signé entre l'Etat et la Poste.

Je vous remercie de m'indiquer la position du gouvernement sur ces évolutions et les moyens dont il dispose pour assurer le maintien du service public postal pour tous et partout en Isère.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Joëlle Huillier  
Députée de l'Isère